

Château de Beauséjour

Face à un gué permettant de franchir l'Isle, le château de Beauséjour surplombe la rivière. Bâti en 1340 par le cardinal Hélie de Talleyrand, il constituait un élément défensif avancé du château fort de Grignols. Incendié et détruit lors de la Fronde par les troupes du Grand Condé, il fut rebâti au XVIIème siècle. Composé d'un corps de logis seigneurial et de communs, il s'ordonne autour d'une cour intérieure, au centre de laquelle se trouve un puits. Racheté à l'état de ruines par la commune en 1981, il est restauré puis aménagé en centre de vacances et hôtel-restaurant. Depuis 2003, il appartient à un particulier qui le propose à la location pour des réceptions.

A découvrir

Barrage de Beauséjour: Une quarantaine d'écluses construites entre Libourne et Périgueux, permettaient la circulation de bateaux de marchandises. Pendant un siècle, de 1837 à 1937, la navigation se fit sur la rivière. L'Isle n'est plus classée comme rivière navigable depuis 1957. Le barrage, aux pieds du château de Beauséjour, a été entièrement restauré bénévolement par la population en 1970. A proximité se trouvait une guingette très prisée par les jeunes Saint-Léonnais. De nos jours, ils se retrouvent sur le site du skate parc aménagé sur place dès 2003.



Fontaine de Sinzille

A l'origine cette fontaine n'était qu'un trou d'eau à peine visible derrière la végétation et les ronces. En 2015, la commune de St Léon a décidé de la mettre en valeur en lui refaisant une beauté. Un réservoir a été bâti, habillé d'un muret de pierre orné d'une plaque de métal à son nom. « Sinzilla » signifie « mésange » en patois périgourdin local. Ainsi, si vous êtes patient et discret, peut-être aurez-vous le plaisir d'observer l'un de ces petits oiseaux venir s'abreuver à la fontaine.



Biscuiterie Billeau

L'histoire de la maison Billeau débute en 1957 sur les bords de l'Isle. Dans le fournil de la boulangerie familiale, les frères Billeau décident de diversifier leur activité en créant des recettes uniques de biscuits. Ces créations sont de véritables succès et en quelques années le petit fournil ne suffit plus, la biscuiterie Billeau est née. Aujourd'hui encore les biscuits sont élaborés en suivant un savoir-faire artisanal et selon les fameuses recettes restées inchangées durant toutes ces années. Depuis la boutique, grâce à de grandes baies vitrées, il est possible d'observer les différentes étapes de la création des fameux biscuits.



















Le chemin débute du bord de la rivière, se poursuit tranquillement vers les coteaux, via de paisibles hameaux, en empruntant d'agréables sentiers en sous-bois.

Il redescend ensuite vers la vallée, en offrant un vaste panorama et en passant à côté de jolies fontaines.



Départ : Impasse de l'Ancienne Ecluse

Point GPS longitude: 0.496239 Point GPS latitude: 45.1201283

Distance: 11 km

Dénivelé :

Temps de parcours : 3h30

Niveau difficulté : bleu (facile)

Balisage: Jaune

Office de Tourisme de St Astier-Neuvic 1 rue de la Fontaine 24110 Saint-Astier Tél: 05 53 54 13 85 - tourisme@ccivs.fr









- Depuis le panneau d'appel situé sur le parking au bout de l'impasse de l'ancienne écluse, en face du château de Beauséjour, rejoindre la route du pont. Franchir le pont sur l'Isle, puis le passage à niveau SNCF. Au stop, prendre à gauche vers « Neuvic / St Germain » puis quitter la route pour prendre à droite le chemin enherbé (en face du garage auto).
- Aux « Auzeloux » prendre en face, la petite route qui monte (ne pas prendre l'impasse du Grand Chêne). Suivre tout droit. A la sortie du hameau, poursuivre en face, par le chemin en sous-bois qui prolonge la route. Puis tourner à gauche pour emprunter le sentier qui monte dans le bois. Passer devant une palombière et profiter de la vue sur le hameau de « Guibaudie » (à gauche). Le sentier rejoint ensuite un autre chemin : la voie de Vézelay, le chemin balisé vers St Jacques de Compostelle. Le suivre en partant sur la gauche, pour rejoindre « Guibaudie ». Traverser la route et poursuivre tout droit par le chemin de castine puis par un sentier forestier. Continuer tout droit sur le chemin boisé puis sur la droite en arrivant vers le hameau du « Treillou ». Passer devant la fontaine et rejoindre la route en contre-bas.
- Partir vers la gauche. A 100 mètres, au panneau « Céder-le-passage à 50 mètres », tourner à droite en prenant le chemin de terre (quitter la voie de Vézelay). En allant tout droit, le chemin bordé de haies se prolonge par un passage en bordure de champ qui rejoint ensuite un sentier qui monte assez raide. Suivre tout droit jusqu'à « La Croix Peyre ». Dans le hameau, prendre la route qui monte à gauche. Rejoindre la route de St Germain. Partir vers la gauche en longeant la départementale sur 200 mètres. Au carrefour, prendre à gauche vers « St Léon » par avenue Ambroise Croizat. Tourner à droite par la rue des Bernis puis rapidement à gauche pour prendre le chemin de terre dans les bois (itinéraire commun avec le GR 646). Poursuivre tout droit jusqu'à l'intersection. Tourner à gauche vers « Mithoque » (le GR se poursuit à droite).
- Traverser le hameau. Vaste panorama sur la vallée de l'Isle. Au carrefour, contourner le banc pour prendre le chemin de terre qui descend. Remarquer la belle vue sur le château de Neuvic. Tourner à gauche, puis encore à gauche (ne pas suivre la voie de Vézelay vers Mussidan). Remarguer la jolie fontaine maconnée sur la droite (cf verso). Poursuivre sur le chemin jusqu'à la route. Prendre à droite vers « Saumonie ». (Un lavoir est aménagé dans le village, à 100 mètres du circuit, visible en poursuivant la route après l'embranchement du chemin des Nougailloux).
- Prendre le « chemin des Nougailloux ». Suivre la petite route goudronnée (sur la gauche, belle maison avec un original balcon en bois couvert). Passer devant une fontaine puis continuer tout droit par le chemin de terre qui prolonge la route. Après la forêt, rejoindre la route D41. Partir à droite. Au carrefour avec la départementale D3, tourner à gauche par la rue de la Biscuiterie. Tourner à droite vers St Léon, traverser le passage-à-niveau et rejoindre votre point de départ.